



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre du projet : Enquête auprès des membres du personnel académique contractuel au Canada

Chercheuse principale :

Karen Foster

Chaire de recherche du Canada sur l'avenir durable
des régions rurales du Canada atlantique

Professeure adjointe de sociologie

Département de sociologie et d'anthropologie sociale

Université Dalhousie

Halifax (Nouvelle-Écosse), Canada

902-494-6751

karen.foster@dal.ca

Autre chercheuse :

Louise Birdsell-Bauer

Associée de recherche

Toronto (Ontario)

Bailleur de fonds du projet : Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU)

Introduction

Nous vous invitons à participer à un projet de recherche mené par la professeure Karen Foster du département de sociologie et d'anthropologie sociale de l'Université Dalhousie. Votre participation est entièrement libre et volontaire, et vous pouvez y mettre fin à tout moment, peu importe la raison. Les renseignements présentés ci-après vous expliqueront la teneur de la recherche, les modalités de votre participation ainsi que les avantages, risques, inconvénients ou embarras possibles associés au projet.

Vous êtes libre de poser toutes les questions que vous souhaitez. Si vous avez d'autres questions plus tard, vous pouvez communiquer avec la chercheuse principale.

Objectif et description du projet de recherche

Ce projet s'intéresse à l'expérience de travail des chargés et chargées de cours contractuels en poste dans les universités et collèges canadiens. Au moyen d'une enquête en ligne diffusée aux chargés et chargées de cours contractuels (c'est-à-dire les membres du personnel enseignant des

universités et des collèges dont le poste *n'est pas d'une manière ou d'une autre permanent*), l'étude vise à rassembler des données sur les conditions de travail et sur les conséquences de ces conditions sur les plans personnel, politique, social et éducatif.

Des données anecdotiques et empiriques recueillies auprès d'autres provinces, de même que des comparaisons établies entre les conventions collectives, permettent de penser que le pourcentage de chargés de cours contractuels par rapport à celui des membres du corps professoral occupant des postes menant à la permanence et de chargés d'enseignement permanents ne cesse de croître, et que les conditions de travail (rémunération, avantages sociaux, etc.) des membres contractuels sont généralement très différentes de celles des membres permanents. Cependant, on ne dispose pas à l'heure actuelle de données officielles publiques sur ces questions.

L'enquête en ligne permettra de recueillir des données sur les salaires, les heures de travail, l'espace de bureau alloué, les charges d'enseignement et autres qualités objectives des postes à contrat. Le formulaire de l'enquête comportera des questions sur votre expérience à titre de chargés et chargées de cours contractuels en vue d'obtenir des informations sur la satisfaction au travail, le stress, le surmenage, la conciliation travail-vie personnelle ainsi que d'autres indicateurs habituellement pris en compte dans les évaluations de la qualité de l'emploi.

Qui peut prendre part au projet de recherche?

Vous pouvez participer à cette étude si, au cours de l'année académique 2016-2017, vous avez été embauché(e) dans un poste d'enseignant non permanent ou ne menant pas à la permanence ou dans un poste de chargé d'enseignement dans une université ou un collège au Canada. Le titre de votre poste pourrait être, entre autres, chargé/chargée de cours contractuel, membre du personnel académique, membre du personnel nommé à un poste de durée limitée, professeur/professeure à temps partiel, membre auxiliaire du corps professoral ou un autre titre semblable. Vous êtes admissible si vous êtes rémunéré(e) à la leçon ou, comme dans le cas de certaines nominations à durée limitée et à temps partiel, rémunéré(e) sur une base annuelle. Il se peut que vous soyez appelé(e) à postuler pour chaque cours que vous souhaitez enseigner ou que vous soyez embauché(e) pour plusieurs cours et pour plusieurs sessions. Un seul critère d'admissibilité s'impose : vous ne devez pas être un membre permanent du corps professoral, ni occuper un poste permanent ou menant à la permanence (ni un poste de chargée(e) d'enseignement).

Combien de personnes participent à la recherche?

Nous aspirons à recruter au moins 1 500 personnes qui seront invitées à remplir le questionnaire de l'enquête.

Que devrez-vous faire?

Afin de nous faire une idée précise des conditions de travail des chargés et chargées de cours contractuels en poste dans les universités et collèges canadiens, nous vous demanderons de remplir un questionnaire en ligne composée d'environ 60 questions – certaines à choix

multiplés, d'autres, ouvertes. Cela devrait vous prendre une trentaine de minutes. Le questionnaire pourra être rempli jusqu'au 1er novembre 2017.

Avantages, risques et inconvénients possibles

Les risques prévisibles associés à la participation à ce projet de recherche devraient être minimes. Vous pourriez vraisemblablement vous sentir contrarié(e) ou troublé(e) de devoir réfléchir à des expériences que vous avez vécues au travail ou de faire le récit d'un événement traumatique survenu en milieu de travail. De tels risques sont toutefois atténués par le fait que vous êtes entièrement libre de participer ou non à l'enquête, de refuser de répondre à n'importe quelle question ou de vous retirer en tout temps sans avoir à motiver votre décision.

Votre participation à l'enquête comporte peu de risques professionnels, voire aucun, en raison de sa nature confidentielle et du caractère totalement anonyme de vos réponses.

En revanche, vous pourriez tirer de votre participation certains avantages sur le plan personnel. L'enquête vous fournit l'occasion de réfléchir à vos expériences et de leur donner un sens, et de contribuer à produire des connaissances plus étendues sur les chargés et chargées de cours qui travaillent dans nos universités et collèges. Ces connaissances serviront à informer les organisations qui s'efforcent à représenter les intérêts des chargés et chargées de cours (par exemple, l'ACPPU, le SCFP et d'autres associations syndicales), et aussi à alimenter le débat public sur le recours à du personnel académique contractuel dans le secteur de l'éducation postsecondaire. Lorsque les résultats définitifs seront diffusés, vous serez en mesure de comparer vos propres expériences à celles de vos homologues ailleurs au pays.

Comment les informations vous concernant seront protégées?

Nous veillerons à assurer la confidentialité des renseignements que vous nous communiquerez. Dans la plupart des cas, seule l'équipe de recherche aura accès à ces renseignements. Il peut cependant arriver que d'autres représentants ou organes autorisés de l'Université Dalhousie, tels que le Comité d'éthique de la recherche ou l'agent de l'intégrité intellectuelle, y aient aussi accès. Si vous remplissez le questionnaire de l'enquête à partir d'un ordinateur sur votre lieu de travail, l'employeur *pourrait* avoir accès à vos réponses. Nous présenterons et diffuserons nos conclusions dans des rapports publics et des articles de publications universitaires, dont nous ferons la promotion dans les médias sociaux et traditionnels. Nous prendrons grand soin de faire uniquement mention des résultats d'ensemble du groupe de sorte que personne ne puisse être identifié. Dans toute la documentation qui sera publiée, nous ne relierons une réponse à un département, une faculté ou une université. Ainsi, les données statistiques seront toujours présentées sous forme globale (par exemple, « 25 % des répondants ») et les réponses longues seront dissociées de *toute* information permettant d'identifier une personne (par exemple, « un répondant a écrit que... »).

Nous pouvons donc vous assurer qu'*il ne sera jamais possible de vous identifier dans nos rapports*. Les personnes affectées au traitement de vos renseignements sont tenues de respecter le caractère privé et confidentiel de toutes les données de la recherche. Par ailleurs,

nous ne recueillerons ni votre nom ni votre adresse courriel; nous n'utiliserons qu'un numéro de participant dans nos dossiers papier ou informatisés de sorte que les informations que vous nous soumettez ne mentionneront aucun nom. Tous les dossiers électroniques seront conservés dans un fichier crypté et protégé par un mot de passe sur un serveur sécurisé de l'Université Dalhousie.

Dans le cas où vous décideriez de mettre fin à votre participation

Vous être libre de mettre fin à votre participation à l'étude (c'est-à-dire de ne plus répondre aux questions) en tout temps. Cependant, étant donné le caractère anonyme de vos réponses, il sera impossible de supprimer tous les éléments d'information que vous aurez fournis jusque-là. Veuillez noter que votre consentement à participer à cette enquête n'implique aucunement que vous renoncez à votre droit d'exercer un recours judiciaire en cas de préjudice causé par la recherche.

Comment obtenir les résultats

Vous aurez la possibilité de consulter un rapport sommaire et complet des résultats sur le site web de l'ACPPU lorsque l'enquête et l'analyse seront terminées. Aucun résultat individuel ne sera communiqué.

Questions

Nous serons heureux de discuter avec vous des questions, commentaires ou préoccupations que vous pourriez avoir au sujet de votre participation à cette étude de recherche. Nous vous invitons à communiquer avec la professeure Foster au 902-494-6751 ou à l'adresse courriel (très fiable) karen.foster@dal.ca. Si vous devez faire un interurbain pour nous joindre, appelez-nous à frais virés. Ne laissez pas de message vocal. Nous vous ferons part de toute nouvelle information qui pourrait avoir une incidence sur votre décision de participer.

Si vous avez des préoccupations d'ordre éthique au sujet de votre participation à cette recherche, vous pouvez également communiquer avec la directrice de l'éthique de la recherche, à l'Université Dalhousie, au 902-494-1462, ou à l'adresse courriel ethics@dal.ca.